



Inclusion des personnes en situation de handicap : Anderlecht adopte son plan stratégique communal.

A l'initiative de Fabienne Miroir, Echevine des Affaires sociales en charge de la Politique du handicap, avec le soutien du Bourgmestre Fabrice Cumps et du Collège échevinal, la Commune d'Anderlecht lance pour la première fois un plan stratégique en vue de déterminer les grands axes pour l'inclusion des personnes en situation de handicap à Anderlecht.

Le Collège communal affichait déjà en 2018 sa volonté de développer des actions plus ambitieuses en matière d'inclusion des personnes en situation de handicap. Concrètement, un pôle spécialisé Politique du handicap a été créé au sein du service des Affaires Sociales et un référent en *handistreaming* pour l'Administration communale a été engagé en 2019.

Avec le soutien de l'Echevine des Affaires sociales Fabienne Miroir, une nouvelle dynamique dite de *handistreaming* a été initiée : en intégrant la dimension du handicap dans tous les domaines d'actions de la commune, de manière transversale et préventive, l'objectif est de permettre une meilleure représentation de la personne handicapée au sein de la société à Anderlecht.

Pour renforcer cette dynamique, un plan stratégique couvrant la période 2020 – 2023 a été rédigé. Ce plan consiste en premier lieu à la réalisation d'audits



et de diagnostics. Ensuite, il vise à déterminer, selon les ressources disponibles, les objectifs au regard des besoins concrets des personnes en situation de handicap et les actions éventuelles à entreprendre. Ce plan et les actions entreprises dans ce cadre feront l'objet d'évaluations périodiques.

Pour rappel, les personnes en situation de handicap représentent plus de 15 % de la population de l'Union Européenne. Ce nombre sera encore amené à augmenter ces prochaines années, notamment en raison du vieillissement de la population.

« Notre volonté est de développer une politique transversale qui couvre tous les domaines de compétences de la commune. Un état des lieux sur le terrain est essentiel. Notre objectif est de travailler ensemble à une meilleure inclusion de la personne en situation de handicap à Anderlecht » déclare l'Echevine Fabienne Miroir.

Le plan stratégique communal 2020-2023 est disponible sur www.anderlecht.be et sur demande par mail à info@anderlecht.brussels.